



La Lettre de Psychiatrie Française

LA LETTRE DU SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ET DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

SOMMAIRE

Éditorial

p. 1

AFP

- Journées de FMC sur *La maltraitance et les agressions sexuelles chez les personnes vulnérables, en situation de handicap physique et/ou psychique, ou encore âgées* (Paris, 8 et 9 juin)

p. 2 et p.5-6

Prix littéraire Charles Brisset 2006

p. 3-4

SPF

- La psychiatrie libérale dans l'offre de soins en France
- La pédopsychiatrie
- Le point sur l'hospitalisation privée
- Avenant 23

p. 6-8

p. 8-9

p. 9-11

p. 12

Grains de sel psychiatrique

p. 12

Pas de discours sans lecture :

- Ouvrages récemment parus

p. 13

Petites annonces

p. 14-15

Chemins de la connaissance

p. 16-19

TOURS DE PASSE-PASSE

Nicole KOECHLIN

La preuve est faite que la Raison Scientifique règne sans partage ; nous sommes gérés par les projets raisonnés, les procédures et évaluations, que nous construisons. L'Autorité, Haute s'il en est, et la hiérarchie, protègent et sauvent l'individu et la société démocratique. Quel que soit le lieu vers lequel nous nous tournons, les droits cheminent avec les devoirs, les règlements avec le respect.

Et pourtant les discours que nous entendons et prononçons, lorsqu'ils sont exempts de doute et non questionnables, ressemblent à des incantations magiques d'où la raison s'absente. Est-ce si étonnant ? « une des caractéristiques de la rationalité a toujours été dès le début sa tendance à s'autodétruire »⁽¹⁾.

Le Conseil de l'Ordre édicte un vade-mecum : « le patient, le médecin et la société : dix principes pour une confiance partagée »⁽²⁾. On peut y lire : « l'Ordre affirme, au nom de la qualité des soins, que les médecins sont en droit d'exiger du patient la sincérité, la transparence lorsqu'elle est nécessaire, la responsabilité » et aussi : « la gageure est donc de rester humain dans une démarche scientifique : le patient devient sujet de sa santé et non plus objet de soins ». Voilà, dit le magicien, voyez-vous encore la responsabilité médicale et les soins ?

Il se crée une Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale⁽³⁾ qui s'annonce ainsi : « à travers un effort de recherche et d'information sans précédent, la Fondation a l'ambition de modifier le regard et le comportement face aux personnes qui souffrent de troubles mentaux ». Et il me semble assister au spectacle du même magicien ; il aurait réussi à faire disparaître la maladie et la folie, la Psychiatrie, toute Majuscule qu'elle soit, tend à se dissoudre dans l'air.

Alors, ce qui est invisible n'existerait pas ? Ce qui n'est pas sous les yeux n'aurait plus de réalité ?

M'autorisez-vous deux citations, ma subjectivité faisant là un lien obscur qui ne tient qu'au regard et aux faibles mots ? Un rapport objectif avec la situation présente ne peut exister, ce ne serait que coïncidence puisqu'il s'agit de prisonniers et ne sommes-nous pas libres, dans une société libre ?

Michel Foucault⁽⁴⁾, dans *Surveiller et punir*, parle de Jeremy Bentham définissant l'architecture d'une prison idéale : « De là, l'effet majeur du Panoptique : induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le

⁽¹⁾ Horkheimer (M.), Adorno (T.-W.), *La dialectique de la Raison*, Gallimard, 1974, p. 19.

⁽²⁾ L'Ordre des médecins et l'évolution de l'exercice de la profession, mars 2007, <http://www.web.ordre.medecin.fr/rapport/plateforme2007.pdf>

⁽³⁾ Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale, <http://www.ch-sainte-anne.fr/fr/services/fondation/home1.html>

⁽⁴⁾ Foucault (M.), *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975, p. 234-235.

N° de formation de l'AFP :
11752504075

La maltraitance et les agressions sexuelles chez les personnes vulnérables, en situation de handicap physique et/ou psychique, ou encore âgées

Frais d'inscription pris en charge par le FAF-PM
Formation réservée aux médecins libéraux

ARGUMENTAIRE

La maltraitance fait la une des journaux, tout le monde en parle, mais il n'est le plus souvent question que des enfants. Or il s'agit d'un phénomène beaucoup plus large et même d'un fait de société : on ne respecte plus les plus faibles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, etc. La pénibilité de l'existence de tout un chacun, le vieillissement de la population font le reste...

Quelle que soit leur spécialité, les médecins éprouvent de réelles difficultés devant la carence de soins, la maltraitance ou les abus sexuels. Le repérage de ces situations n'est pas aisé et le diagnostic peut errer, parfois longtemps, en direction d'autres pathologies. En matière d'abus sexuels sur les enfants - abus réels ou supposés - pédiatres et pédopsychiatres sont encore plus mal à l'aise, oscillant, dans leur désir de protection de l'enfant, entre le risque d'une absence de signalement et celui d'une immixtion dans la vie familiale. De récentes affaires qui ont défrayé la chronique montrent bien la difficulté de la recherche de la vérité, même pour les juges et les experts.

Par ailleurs, le **surcroît de risque** qu'engendre la **vulnérabilité** (enfants, personnes en situation de handicap, maladie mentale, personnes âgées) et celui inhérent aux espaces clos (famille, service hospitalier, institution) et au poids de la dépendance sont assez mal connus. Il en est de même des moyens de prévention (formation du personnel, attitude de sécurité en équipe, etc.). Des conflits surviennent assez souvent entre les praticiens et les autorités administratives ou judiciaires, en partie sous-tendus par une méconnaissance des rôles de chacun.

Que peut-on faire pour atténuer ce cercle vicieux de la violence ? L'idée générale de cette formation est de discuter en groupe de ces problèmes, pour apporter les éclairages, non seulement de participants divers, mais aussi d'un(e) patient(e), d'un(e) infirmier(ère), d'un(e) juriste, d'un(e) psychologue et ceci de façon à mieux connaître les moyens d'éviter, de dépister et de signaler la maltraitance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prendre conscience du décalage entre les valeurs dominantes de notre société : beauté, efficacité, réussite, richesse, plaisir et le brutal rappel à la réalité, à l'humaine condition, que nous délivrent le handicap physique, la folie, les outrages de l'âge et la mort ;
- Apprendre les sentiments, parfois violents, que suscitent chez tout un chacun la mauvaise image de nous-mêmes que nous renvoient ces personnes ;
- Découvrir les émotions contradictoires vécues à la naissance d'un enfant anormal : mélange d'amour et de haine, atteinte à la filiation ;
- Réfléchir au sort réservé dans les différentes cultures et religions aux anormaux, aux déviants, aux fous, à la survenue de la dépendance ;
- S'informer de la charge physique et morale que représentent l'insanité et la dépendance pour les familles, pour les soignants et pour les accompagnants ;
- Comparer les statistiques de maltraitance chez les personnes valides et chez les personnes vulnérables : en situation de handicap, de maladie chronique ou mentale ;
- Élaborer des indices révélateurs de carence de soins, de maltraitance, d'abus sexuel, aussi bien chez les enfants que chez les personnes vulnérables ;
- Connaître la politique actuelle sur la prévention, le signalement, les moyens d'aide pour diminuer les effets destructeurs de phénomènes bien plus fréquents qu'on ne l'imagine ;
- Échanger entre nous sur les déboires professionnels et la souffrance engendrés par ces situations et aussi sur les succès obtenus.

Date et lieu prévus :
Vendredi 8 et samedi 9 juin 2007
75003 Paris

Nombre de places limité à huit

Renseignements, programme et inscriptions
au secrétariat de l'AFP,
147, rue Saint Martin 75003 Paris.
Tél : 01 42 71 41 11 - Fax : 01 42 71 36 60
psy-spafjp@wanadoo.fr

Organisation pédagogique p. 5



(suite de la p. 1)

fonctionnement automatique du pouvoir. Faire que... la permanence du pouvoir tende à rendre inutile l'actualité de son exercice ; que cet appareil architectural soit une machine à créer et à soutenir un rapport au pouvoir indépendant de celui qui l'exerce ; bref que les détenus soient pris dans une situation de pouvoir dont ils sont eux-mêmes les porteurs. » Aussi puissions-

nous toujours être éblouis par les mots de Shakespeare⁽⁵⁾ : « tout captif porte dans sa main gauche le pouvoir d'anéantir sa servitude ».

N. K.

⁽⁵⁾ Shakespeare (W.), Extrait de Jules Cesar, <http://www.evene.fr/livres/livre/william-shakespeare-jules-cesar-4498.php>

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PRIX CHARLES BRISSSET 2006

L'HOMME PROMENADE DE JEAN BROUSTRA

Michel DEMANGEAT

Avant d'être un Art d'écrire ou simplement un moyen de communiquer par intérêt, par amour, par amitié, l'écriture vient-elle à satisfaire une pulsion ?

C'est ce que nous avons développé à partir d'un thème introduit par Freud : la pulsion d'emprise. Notre pensée, notre voix s'assure sur la feuille un territoire, notre territoire.

L'excellent ouvrage de Jean Broustra « L'Homme promenade » à qui vient d'être décerné le prix littéraire Charles Brisset ne libère pourtant pas chez nous, modeste commentateur, une telle pulsion d'emprise ou de maîtrise. « Comment parler des livres qu'on a lus ? » questionne élégamment Jordi Bonells.

Nous nous sentons ici non point juge ou maître, mais ami de l'auteur à plus d'un titre et saisi du désir d'accompagner de nouveau l'homme-promenade sur son propre itinéraire avec les compagnons de route nombreux maintenant qui ont goûté le livre.

Et cependant que nous risquions nous-même ces quelques lignes en cette courte et charmante promenade, le livre de Jean sur nos genoux, nous ne pouvions nous dérober à la question que le héros Maxime Duroc se repose et s'est posée – car le livre est construit à partir d'un subtile retour en arrière. Vais-je écrire ? suis-je à même d'écrire ? suis-je capable d'écrire ?

Tel pouvait-il être ce 1^{er} juillet. Quand tout a commencé, ce qu'il reprendra le 2 septembre quand le médecin chef lui fait remettre son cahier vert.

Maxime Duroc, notre héros, a 35 ans, vit chez sa mère. A la suite d'un accident de voiture, il a perdu son bras gauche et bénéficie d'un emploi réservé, surveillant de parcmètre, il végète dans la routine de la vie familiale et professionnelle.

Au moment des vacances, il décide de se retirer dans le grenier de la maison maternelle ; il a toujours aimé les livres et la musique, une relative solitude : il n'a qu'une liaison sans passion avec une fleuriste du quartier.



Mais il y a eu dans le parcmètre à maintes reprises sa rencontre avec Brigitte qu'il admire ; au bout de longs mois, ses relations avec cette jeune fille distinguée sont devenues plus intimes. Écrire, ce serait peut-être lui offrir un personnage, une autre image de lui, une autre dimension.

Retiré dans son grenier et pensant à elle, à ce prestige de l'écrivain qu'il se représente comme une parade, il souligne cet effet espéré « Depuis ma rencontre avec Brigitte je sens qu'elle m'attend au tournant ». (Toi... tu écris ?...)

Cependant, il a disposé sur l'isoplan trois cahiers, le premier à couverture beige est son journal. Le second à couverture verte « devait accueillir une tentative de petite littérature ». Le troisième cahier est le « carnet de déjections ».

Cette seule disposition en dit long sur les sources de l'écriture. Le journal qu'il rédigera d'abondance dès les premiers jours de son isolement dans le grenier est une tentative de figuration, de représentation de soi-même, une sorte de stade du miroir confronté aux autres, au passé, au langage et aux discours d'antan, il suppose après coup cependant qu'il l'a écrit au présent.



Après de cette source jaillit celle qui découle de l'amour de Brigitte devenue, de manière capricieuse, sa maîtresse. Pour elle, nous l'avons perçu, il veut briller et rédige donc une nouvelle qui pourrait assurer à ses yeux son statut et son panache d'écrivain. De cette nouvelle, « l'héritière », nous apprendrons peu de chose, nous ne la lirons pas.

Mais l'analyste, dont on ne saurait ignorer la présence, le murmure dans cette remontée aux sources de celui qui se voudrait écrivain nous apprend, nous rappelle une autre origine pulsionnelle de l'écriture, la pulsion anale que l'auteur souligne avec habileté dans cette évocation d'un père mort quelque temps avant que ne surgisse la vocation d'écrivain du fils dans son grenier.

Nous sont rappelées les longues stations du père dans les cabinets du fond du jardin où il s'enfermait avec tant de journaux.

Cependant, le 16 juillet est une date clef, le personnage de l'apprenti écrivain doit fuir Brigitte, Annie, sa mère, la famille, le souvenir du père, la maison, le grenier, tout est répugnant. Danger mortel, « main dans la main Papa on se tire ensemble » « moi-même tu te rends compte j'ai ajouté au simple plaisir de chier celui de m'exonérer sur une création artistique, mon collage que je nomme *Le parfum de la dame en noir* ».

Dorénavant, le récit devient tout autre poétique, aventureux, il semble écrit, il EST écrit par une autre main.

16 juillet (mais aussi 16 septembre, ai-je besoin de le rappeler ?)

Cette histoire, il faut l'écrire en « il ».

Il rencontre la *Femme en noir* : « Ma vie, mes rêves, tout s'échappe par dessus bord je dois partir, je sais que la femme en noir reviendra. Elle me cherche, j'ai éjaculé sur elle. Et pire, furieuse, elle veut me tuer, je dois finir, et vite. »

Cette longue fuite qui va conduire Maxime Duroc le 20 juillet à 8 heures épuisé dans un service psychiatrique.

Ce n'est plus un récit. Ce n'est plus le récit de quelqu'un qui voudrait être écrivain et n'y parvient que difficilement.

Ce récit il faut l'écrire en il... il est d'une autre plume. La plume d'un auteur, maître de sa prose et de la poésie qu'elle entr'ouvre à chaque page s'ouvrant d'une phrase « Et pourquoi les oiseaux tournent-ils ainsi et de s'abattre ».

Tout un rêve se déploie alors où l'auteur exerce sa pulsion d'emprise... de maîtrise.

Rêve ? délire ?

« Au milieu de la rivière glisse un grand bateau blanc. Il agite son bras. Aucun signe ne répond à son appel. Il ne voit personne à la manœuvre. Pas de bruit de moteur. Aucune voile non plus qui puisse expliquer sa progression qui, semble-t-il, s'effectue à contre-courant. Il disparaît à son regard lentement. »

S'il s'agissait d'un délire, celui de Maxime Duroc, ce serait celui d'un écrivain qui connaît Höderlin, Antonin Artaud, Joyce et les réflexions de Freud sur « l'homme au sable » et les Elixirs du diable de Hoffman. Le familier étrangement inquiétant règne sur cette longue promenade, cette longue songerie où le lecteur se délectera, qu'il s'agisse de l'attaque de la Mercedes et de la femme en noir qui la conduit ou de la jeune fille qui va le guider

dans cette autre contrée, presque entre Dordogne et Garonne où il n'était jamais venu.

« Allons maintenant au Château où mon père t'attend » lui dira-t-elle, et le château émerge du rêve : double perron, quatre colonnes soutenant un fronton disjoint – un père Adrien sculpteur, céramiste qui sait écouter le soir, le matin proche de la jeune fille entourée de libellules... la magicienne.

Cette longue rêverie occupe près d'un quart du livre de Jean Broustra et, comme nous le disions, elle est écrite d'une autre main que de celle de Maxime Duroc.

Maxime est un écrivain hésitant, douteux, comme l'est sans doute tout écrivain à quelque moment de sa création, Jean Broustra nous le rappelle et tout se passe comme s'il prenait ensuite allègrement la plume pour nous introduire au long chapitre de la rêverie, du délire, du merveilleux.

Polyphonie, pourrait-on dire, de ces deux voix qui se succèdent et parfois entremêlent leur tonalité et leurs accents.

Mais polyphonie soutient ici poly-tonalité. L'auteur vient à nouveau nous surprendre. Maxime Duroc, recherché par sa mère et par la police, est retrouvé sur un banc et adressé à un service de psychiatrie.

Le psychiatre qui s'intéresse à lui et sait à son tour l'écouter apprend qu'il a tenté d'écrire et qu'il a perdu le cahier beige. On ne peut retrouver ce qu'il y a rédigé et Maxime a des trous de mémoire. Le psychiatre lui demande alors de lui écrire sur le cahier vert. Cette ré-écriture ce sera donc, faveur de Jean Broustra, le texte de Maxime Duroc dont nous disposons, du moins en partie.

Le roman se clôt dans une autre écriture par une longue communication d'un style scientifique du Docteur Antar sur ce texte à la société de psychopathologie de l'expression.

Mais l'auteur, notre cher Jean Broustra, fait un pied de nez au lecteur.

Polyphonie, polytonalité le psychiatre reconnaît qu'il a aidé le « malade » à reconstruire, à réécrire son texte et qu'il y a même ajouté ici et là quelques lignes !

Nous aimerions disposer dans les années à venir pour le Prix Charles Brisset d'ouvrages aussi riches et aussi élégamment conçus !

M. D.

Président du Jury

Membres du Jury : Claire Brisset, Michel Demangeat, Michel Gayda, Claire Granier, Jean-Louis Griguer, Olivier Lehembre, Yves Manela.



N° de formation de l'AFP :
11752504075

La maltraitance et les agressions sexuelles chez les personnes vulnérables, en situation de handicap physique et/ou psychique, ou encore âgées

Frais d'inscription pris en charge par le FAF-PM
Formation réservée aux médecins libéraux

Argumentaire et objectifs de la formation p. 2

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les connaissances sont co-construites à partir des exemples ou des réponses des participants ou à partir des documents pédagogiques apportés par eux-mêmes ou par leurs formateurs.

1^{re} DEMI-JOURNÉE – Intervenant : Roger SALBREUX

- Accueil des participants, suivi d'une évaluation de la perception initiale du problème, accompagnée d'un pré-test, afin de permettre la comparaison avec les réponses fournies dans le post-test effectué à l'issue de la formation.
- Définition de la maltraitance : définition clinique et définition légale ; définition de la conférence de consensus.
- Conditions d'apparition ; notion de vulnérabilité : l'enfant, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées. Place particulière des troubles psychiques, toujours plus mal tolérés.
- Fréquence en famille, en milieu soignant, en institution : les idées reçues sur les familles socialement défavorisées. La maltraitance en milieu aisé et/ou professionnel.
- Les diverses causes de la maltraitance : rejet d'enfant, prématurité, syndrome de Münchhausen inversé, etc.
- Variations suivant l'âge, le degré de dépendance, la nature du handicap : extrême fréquence chez les personnes handicapées et notamment déficientes mentales.
- Rôle des milieux clos et de la loi du silence : l'inceste père/fille à l'omerta des familles, l'inceste mère/fils et la dépendance liée au handicap.
- Les sévices en institution et la consigne de ne pas laisser l'information sortir de l'établissement pour ne pas jeter l'opprobre sur la « maison ».

2^e DEMI-JOURNÉE – Intervenants : Stella BRISARD, Roger SALBREUX

- Valeurs phares de la société contemporaine : beauté, efficacité, plaisir : rôle de la publicité, des médias, mais aussi besoin d'identification, de conformité au groupe.
- Représentations sociales de la vulnérabilité, du handicap, de la dépendance : la discrimination négative, le racisme et son histoire à travers les âges et les cultures : le handicap, c'est la mort sociale, malheur aux faibles : l'exposition sur la montagne, le retour dans la forêt, l'interruption médicale de grossesse.
- Problématique de la filiation anormale, considérée comme le produit d'une transgression sexuelle. Sexualité et handicap : « l'ange et la bête », les handicapés n'ont pas de sexualité, pourquoi ? Tous les textes sacrés lient le handicap, une sexualité fautive, la légende d'Edipe et celle du Minotaure.
- Variations culturelles sur la vie, le handicap et la mort : la famille classique et traditionnelle accepte mieux la dépendance légère que les cultures dites avancées : par contre le clan supprime carrément ceux dont la vie obère trop lourdement l'avenir du village.
- Réactions devant la folie, devant la diminution liée à l'âge : la cour des miracles, les fous sur le bûcher, la révolution française, Pinel et Pussin libèrent les fous de leurs chaînes, le traitement moral, le grand enfermement. Que fait-on de mieux ?
- Particularités liées à la petite enfance et à la prématurité.
- Épuisement des familles et des professionnels (*burn-out*) : le personnel s'occupant de la grande dépendance est le moins formé et le plus vulnérable : pourquoi aujourd'hui ?

3^e DEMI-JOURNÉE – Intervenants : Francine AMALBERTI, Dominique RAVEL, Roger SALBREUX

Indices qui permettent de soupçonner une maltraitance ou des abus sexuels :

- en famille,
- à l'hôpital,
- en institution,
- en maison de retraite.

Comment les exploiter, réunir des preuves :

- indicateurs comportementaux,
- indicateurs physiques,
- indicateurs familiaux,
- indicateurs sociaux.



Examens spécialisés ou complémentaires à entreprendre.

Niveau de preuve de chaque élément :

- différenciation selon qu'il s'agit d'un enfant, d'un adulte, d'une personne âgée ; différenciation selon que l'on recherche des maltraitances, des abus sexuels récents ou anciens.

Particularités liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou âgées.

Législation sur les signalements aux autorités administratives, à la justice : relation entre psychiatres et somaticiens, entre médecins et travailleurs sociaux.

Rédaction des certificats : les différents pièges à éviter.

Relations avec la DDASS et/ou le Procureur, la lenteur de la prise en compte des signalements.

Règles éthiques, déontologie.

4^e DEMI-JOURNÉE – Intervenants : Stella BRISARD, Francine AMALBERTI, Dominique RAVEL et Roger SALBREUX

Table ronde avec une mère, une directrice de maison de retraite et une psychologue : cette table ronde doit faire émerger les problématiques pratiques, telles que celles de savoir écouter, de ne pas induire les réponses, de respecter l'avis des autres intervenants. Au besoin elle sera complétée par un *jeu de rôles*.

Prévention de la maltraitance sous forme d'échange avec les participants ; cette option pédagogique est motivée par la multiplicité des moyens de prévention :

- contrôle des informations,
- mesures législatives,

- mesures pédagogiques,
- éducation sexuelle, etc.

et par la faible efficacité de ces moyens, vérifiée par les enquêtes internationales sur le sujet.

Problèmes éthiques et humains de l'épuisement (burn out) des professionnels et de la maltraitance qui peut en résulter. Importance de la notion de bientraitance.

Possibilité d'utilisation des connaissances acquises dans la clinique quotidienne,

Évaluation dialoguée des acquis de la formation et évaluation écrite sous forme de post-test.

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

LA PSYCHIATRIE LIBÉRALE DANS L'OFFRE DE SOINS EN FRANCE

Pierre STAËL

Le SPF et l'UMESPE ont participé le 2 mai 2007 à une conférence de presse avec des journalistes de la presse médicale.

Les deux syndicats s'élèvent avec force contre l'absence de reconnaissance du travail des psychiatres libéraux pour lesquels aucune mesure adaptée à leur pratique n'a été prise depuis deux ans et dont les revenus demeurent ainsi toujours au plus bas niveau de toutes les spécialités (y compris la médecine générale). En conséquence, ils ne peuvent qu'être indignés des miettes proposées dans le futur avenant 23 relatif aux majorations d'honoraires des médecins.

En attendant la chimérique CCAM Clinique, dont la date de parution ne cesse d'être repoussée, le SPF demande une revalorisation des trois premières consultations au moins égale à C x 2,5, tant pour la psychiatrie adulte que pour la pédo-psychiatrie, avec la possibilité d'assurer la continuité du suivi médico-psychiatrique.

La SPF a également manifesté sa plus grande préoccupation quant à l'avenir de la pédo-psychiatrie dont l'existence même est menacée et qui risque donc d'être amputée de sa composante libérale faute de rémunération adaptée à sa spécificité.

Nous publions ci-dessous le texte du SPF remis à la presse médicale et soutenu sans réserve par nos partenaires de l'UMESPE.

A - ORIGINALITE

ET PLACE DE LA PSYCHIATRIE LIBÉRALE FRANÇAISE.

1. **Les psychiatres libéraux** sont au nombre de 5 500 dont 36 % ont un exercice salarié partiel (dans le médico-social ou dans les hôpitaux). Ce sont des **médecins spécialistes à exercice exclusif** qui prennent en charge plus de 2 millions de patients par an.
2. **La psychiatrie est une spécialité médicale dont une des spécificités est le suivi thérapeutique**
3. La particularité de la psychiatrie libérale est ainsi d'être à la fois une pratique de consultant et en accord avec le patient, une pratique de suivi thérapeutique et notamment psychothérapique. La très grande majorité des psychiatres ne saurait concevoir qu'elle puisse être dévolue à une activité essentiellement d'expertise ;
4. Sa spécificité et son originalité reposent :
 - Sur la **consultation psychiatrique**, d'une durée toujours longue et avec ses deux versants clinique et

psychothérapique d'emblée, intriqués et indissociables. Ainsi, **tout acte psychiatrique s'inscrit nécessairement dans une démarche psychothérapique qui est spécifique de notre spécialité et distingue la psychiatrie des autres spécialités médicales.**

- Sur la **qualification des psychiatres** qui sont les seuls professionnels du champ de la psychiatrie à avoir la **double compétence somatique et psychique.**
 - Sur l'acte du psychiatre qui repose sur **un savoir-faire très spécialisé**, construit sur des connaissances cliniques, biologiques, psychopharmacologiques, psychopathologiques et psychothérapiques.
5. L'expertise et la globalité de la pratique exclusive de spécialistes des psychiatres libéraux ne sauraient se confondre avec les autres intervenants du champ psychiatrique ni être déléguées dans le cadre d'un transfert de compétences. Seule une délégation éventuelle et ciblée de tâches pourrait se concevoir sous réserve que les conditions qualitatives indispensables soient préalablement et clairement définies et requises.

B - LA SITUATION FINANCIERE INTOLERABLE DES PSYCHIATRES ET NOS PROPOSITIONS.

1. Les mesures proposées pour la psychiatrie dans l'avenant N° 23 sont dérisoires en termes d'honoraires et ne correspondent pas à notre pratique, l'on se moque des psychiatres libéraux.
2. Les psychiatres partagent depuis plus de trente ans avec **les pédiatres les revenus les plus bas des médecins**, y compris généralistes.
3. Le C de consultant, mesure majeure de revalorisation tarifaire de l'ensemble des spécialistes, tel que défini dans la convention et dans son application stricte n'est pas adapté à la pratique de suivi thérapeutique de la psychiatrie. Il est de ce fait très peu utilisé et donc sans effet sur le revenu des psychiatres.
4. **La pédopsychiatrie libérale**, si les conditions actuelles persistent, va disparaître. En effet, les pédopsychiatres acceptent de moins en moins de travailler avec des honoraires qui ne correspondent plus à la réalité du difficile travail effectué tant avec les enfants qu'avec les parents, ce travail nécessitant une durée de consultation particulièrement longue. De fait, la part consacrée à la psychiatrie des enfants diminue progressivement alors que la demande de prise en charge des difficultés des enfants augmente de façon importante et a été mise, à juste titre, au niveau d'une priorité de santé mentale.
5. **Si les pouvoirs publics ne veulent pas laisser disparaître la pédopsychiatrie libérale, il est indispensable de procéder rapidement à une revalorisation conséquente de toutes les consultations en pédopsychiatrie.** C'est un choix de politique de santé publique qu'il revient aux décideurs politiques de faire... ou non. Les psychiatres se détermineront en fonction de ces choix ! La pédopsychiatrie devient un champ où il n'y aura bientôt plus de libre choix entre secteur public et privé.

6. **Les premières consultations en psychiatrie** sont des actes complexes permettant d'établir non seulement un avis diagnostic et thérapeutique, mais aussi une alliance psychothérapique. Cela a d'ailleurs été reconnu par l'UNCAM puisque la psychiatrie est la seule spécialité pour laquelle a été convenu la possibilité de trois consultations pour l'avis de consultant.

7. En attendant la chimérique CCAM clinique, toujours reportée, et dont on devine à peine le début des négociations, et qui devrait aboutir en principe et à terme à une revalorisation des pratiques cliniques, nous demandons **une revalorisation des trois premières consultations** en rapport avec la complexité de ces actes et au niveau de **CX2,5 de consultant pour les trois premières consultations dans le parcours de soin pour la psychiatrie des adultes et pour la pédopsychiatrie avec la possibilité d'assurer la continuité du suivi médico-psychiatrique.**

8. **Pour l'hospitalisation psychiatrique privée, nous demandons une parité de moyens avec le public.** En effet, il s'agit d'une spécialité prenant en charge les mêmes patients et où les moyens se déclinent largement en termes d'encadrement et de compétence du personnel.

9. En ce qui concerne les nouvelles applications contenues dans le décret du 7 novembre concernant **la permanence des soins dans les cliniques psychiatriques** privées, nous demandons à ce que les nouvelles dispositions soient « assouplies » (avec la possibilité de remplacer la présence du psychiatre par une astreinte rémunérée) et financées. Il est exclu que les psychiatres des cliniques assument de nouvelles contraintes sans rémunération en relation avec la lourdeur de l'effort demandé. Sinon, les psychiatres désertent les cliniques pour se consacrer à leur activité libérale dans un contexte de démographie déclinante et d'augmentation de la demande de soins psychiatriques. Ce qui ne leur posera donc guère de problèmes de reconversion et l'alternative au seul dispositif sectoriel de l'hospitalisation psychiatrique disparaîtra avec son originalité.

10. **En ce qui concerne les fonctions transversales dans les cliniques**, nous rappelons que des tâches sans cesse croissantes alourdissent la charge de travail du psychiatre en clinique, se surajoutant au travail purement soignant qui comporte déjà en psychiatrie différentes fonctions institutionnelles. Ces fonctions sont très chronophages et justifient une rémunération spécifique.

C - QUELQUES CHIFFRES.

- **Nombre** (en 2005) : 5.229.
 - activité libérale exclusive : 3.310 soit 63 %
 - activité mixte (libéral + médicosocial ou hospitalier) : 1919 soit 36 %
- **Répartition par sexe** : Hommes : 62 % et Femmes : 38 %.
- **Secteurs de conventionnement** : 78 % en secteur 1 et 21 % en secteur 2.



- Psychiatrie générale : 75,5 % dont 38 % font aussi de la pédopsychiatrie.
- **Pédopsychiatrie exclusive** : 2,19 %
- **Moyenne des revenus nets des médecins libéraux** :
82 100 €
 - généralistes : 63 900
 - spécialistes : 103 900
 - **En haut de l'affiche** :
 - radiologues : 197 500
 - anesthésistes : 150 400
 - chirurgiens : 117 100
 - ophtalmologues : 115 600
 - **En bas de l'affiche** : les spécialités cliniques et tout particulièrement les psychiatres :
 - pédiatres : 64 100
 - dermatos : 59 100
 - **psychiatres** : **59 400 €**

Cela concerne l'année 2005 avant donc la totale application de la CCAM technique ; l'écart entre les revenus des spécialités techniques et cliniques est donc en réalité encore plus élevé.

De plus ces chiffres n'intègrent pas non plus les modifications apportées à l'acte de consultant (C2 et C2,5 pour les psychiatres) ; or cet acte ne nous concerne que de façon très marginale... contrairement à beaucoup d'autres spécialités

A noter par ailleurs des mesures de rattrapage prises par ex pour les dermatologues et non encore effectives pour 2005, mais aucune mesure en revanche pour les psychiatres

- Age moyen des psychiatres : 52 ans.
- Densité des psychiatres : 22/100 000 (Suisse : 24, Belgique : 19, Allemagne : 18).
 - IDF : 31, Paris : 83, Ardennes : 6,3
- Clientèle par psychiatre : secteur 1 : 347 et secteur 2 : 252
- Nombre d'actes par jour ouvré : 14
- Nombre d'actes par an : 2 250
- Durée moyenne d'une consultation : 38 minutes.

P. S.

Président du SPF

LA PÉDOPSYCHIATRIE

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE , REMIS ÉGALEMENT LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Le champ d'intervention de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent peut se définir en trois secteurs selon les tranches d'âge :

- psychiatrie périnatale,
- psychiatrie de l'enfant d'âge scolaire,
- psychiatrie de l'adolescent.

La pédopsychiatrie est « pluridisciplinaire » ; elle travaille en « réseau » avec de nombreux partenaires étant donnés les besoins des enfants et de leurs parents et de l'inscription nécessaire des enfants dans la vie scolaire ou sociale.

La question de la protection et de l'éducation peut nécessiter un travail en collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et plus récemment les Missions locales...

Au 1^{er} janvier 2007, on compte 1 295 spécialistes en psychiatrie, option enfants et adolescents, inscrits à l'Ordre des médecins dont 1 268 ont une activité régulière.

Les pédopsychiatres représentent 0,6 % des médecins, 1,2 % des spécialistes français, 98 % exercent une activité régulière.

En métropole, le nombre de pédopsychiatres en activité est en diminution de 0,4 % par rapport à 2003.

L'âge moyen des pédopsychiatres en activité est de 52,8 ans. L'effectif des pédopsychiatres de moins de 45 ans est particulièrement faible. Ceci pose un sérieux problème de renouvellement de la spécialité.

La spécificité de la pédopsychiatrie en tant que discipline médicale est le recours à des prises en charge cadrées nécessitant la répétition hebdomadaire, voire pluri-hebdomadaire des consultations de psychothérapie.

Ces particularismes non reconnus actuellement par la nomenclature font que seulement **6 % des psychiatres libéraux reçoivent des enfants**.

Pourtant sur l'ensemble du territoire, nous assistons depuis une dizaine d'années à un accroissement important de la demande de soins justifiés.

Les raisons de l'augmentation de cette demande sont multiples : meilleure prise en compte de la souffrance psychique chez l'enfant mais aussi des indices psycho-socio-économiques défavorables majorant l'apparition et l'intensité des troubles psychiatriques chez l'enfant. Il existe même sur notre territoire des zones rurales et dans la banlieue des grandes villes des « zones de non soins » ou de « soins insuffisants ».

Devant cette augmentation de la demande de soins justifiés, ne pouvant être pris en compte par les psychiatres, nous assistons actuellement à l'extension des autorisations de mise sur le marché des molécules psychotropes à des indications chez le jeune enfant – antidépresseurs ; et à une remise en cause de la prise en charge psycho-dynamique des enfants.

A retenir, cette phrase relevée dans le rapport sur la démographie psychiatrique du Conseil National de l'Ordre des



Médecins (CNOM) : « Si la demande reste aussi considérable aujourd'hui, la réduction récente de la densité de pédopsychiatres tend à majorer la prescription de médicaments adjuvants qui permettent une réponse moins contraignante et moins chronophage que les entretiens fréquents avec l'enfant et sa famille. »

Au regard de tous ces éléments, les psychiatres libéraux sont prêts à s'engager dans une restructuration de leur activité en direction des enfants et des adolescents en retour d'une rémunération adaptée aux consultations spécifiques de la pédopsychiatrie.

LE POINT SUR L'HOSPITALISATION PRIVÉE

Jean-Michel EON

Le SPF a participé le 2 mai 2007 à un séminaire technique sur l'hospitalisation privée, organisé par l'UMESPE⁽¹⁾ et le SYMHOP⁽²⁾. Cela a été l'occasion pour notre syndicat de mieux faire connaître aux représentants des autres spécialités les spécificités de notre pratique et de pointer les difficultés croissantes que nous rencontrons dans notre exercice quotidien. Nous publions ci-dessous le texte qui a été remis à l'UMESPE et au SYMHOP.

1. État des lieux (enquête SPF octobre 2006 cf. LLPF n° 161, p. 5-6)

- environ 140 établissements, 716 psychiatres,
- représentant plus de 20 % des hospitalisations complètes et plus de 90 000 patients,
- vieillissement des praticiens : 19 % ont moins de 46 ans et 38 % plus de 56 ans,
- masculinisation importante : 92 %,
- taille très variable des établissements (de 21 à 260 lits dans notre enquête),
- mode de rémunération libéral à + de 91 %,
- contrat exercice dans moins de 87 %,
- actionnariat dans 25 % des cas,
- cabinet de consultations externe situé majoritairement en dehors de la clinique (74 % des cas),
- gestion des problèmes somatiques faisant appel à des médecins généralistes dans la majorité des cas, soit salariés de l'établissement, soit ayant conclu une convention avec l'établissement,
- moyens dévolus à l'hospitalisation privée nettement insuffisants au regard de ceux dont bénéficie le public, d'où la nécessité de convergence tarifaire entre les deux secteurs, en particulier en terme d'encadrement et de compétence du personnel soignant.

2. Particularités de l'exercice du psychiatre en clinique psychiatrique

a) Aucun acte technique, donc pas concerné par la CCAM⁽³⁾ Technique (sauf sismos) ;

b) L'acte du psychiatre est basé sur l'entretien qui a une double fonction, à la fois évaluative et thérapeutique ;

- cet entretien ne peut être efficient que s'il s'inscrit dans une relation de confiance afin d'obtenir une véritable alliance thérapeutique entre le patient et son psychiatre, mais aussi avec l'ensemble de l'équipe soignante ; l'obtention de cette alliance thérapeutique n'est pas acquise d'emblée et nécessite souvent un investissement important du praticien en temps et en énergie,
- à cet acte classique du psychiatre, basé sur ce qu'il est convenu d'appeler le colloque singulier, s'ajoute tout un travail d'équipe, dit institutionnel, qui prend une place particulièrement importante et incontournable en psychiatrie hospitalière,
- la prise en charge du patient nécessite en effet une étroite synergie entre tous les membres de l'équipe soignante (infirmiers, aides-soignants, assistants sociaux, psychologues, ergothérapeutes ou animateurs), et donc des espaces-temps de rencontre et d'échange entre les différents membres de l'équipe, d'autant plus nécessaires :
 - que les temps de séjour sont en général assez longs,
 - que la souffrance psychique mobilise beaucoup d'énergie individuelle et collective, fait appel aux émotions et interpelle chaque membre de l'équipe dans sa réponse qui ne peut être qu'individualisée, mais faisant aussi obligatoirement référence à sa propre subjectivité et le confrontant sans cesse à ses propres limites individuelles.
- les entretiens familiaux sont également essentiels en psychiatrie hospitalière et mobilisent, là encore, beaucoup de temps et d'énergie, même si aucune cotation spécifique n'est prévue par la nomenclature,
- il résulte de cela que l'exercice du psychiatre en clinique est particulièrement chronophage,
- d'autant qu'à ce double travail (individuel et institutionnel) s'ajoute comme pour les autres spécialités une part de plus en plus importante occupée par ce qu'il est convenu d'appeler les fonctions transversales : CME⁽⁴⁾, CLIN⁽⁵⁾, CLUD⁽⁶⁾, CRUCQ⁽⁷⁾, CLAN⁽⁸⁾, CPOM⁽⁹⁾, Projet médical d'établissement, etc.,

⁽⁴⁾ Commission Médicale d'Établissement.

⁽⁵⁾ Comité de Lutte contre les Infections.

⁽⁶⁾ Comité de Lutte contre la Douleur.

⁽⁷⁾ Commission de Relation des Usagers et Qualité.

⁽⁸⁾ Comité de Liaison Alimentation et Nutrition.

⁽⁹⁾ Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

⁽¹⁾ Union Nationale des Médecins Spécialistes Confédérés.

⁽²⁾ Syndicat des Médecins de l'Hospitalisation Privée.

⁽³⁾ Classification Commune des Actes Médicaux.

- auxquelles se superpose le travail lié aux obligations de certification de l'établissement incluant désormais pour les praticiens trois procédures d'EPP⁽¹⁰⁾,
- sans parler du travail en réseau particulièrement développé en psychiatrie (services sociaux, liens avec des établissements dits de suite ou spécialisés : addictologie, établissements de psychothérapie institutionnelle, liens avec le secteur psychiatrique (CATTP⁽¹¹⁾, Hôpitaux de jour), services spécialisés (toxicomanie, TCA⁽¹²⁾, Etablissements de réadaptation, etc.),
- quant au PMSI⁽¹³⁾ (nommé RIMPsy⁽¹⁴⁾), il a été enrichi pour la psychiatrie de divers critères sociaux et environnementaux qui se surajoutent à la codification diagnostique et majorent, là encore, le temps de travail,
- enfin, les exigences liées à la certification en matière de tenue du dossier médical sont de plus en plus importantes et difficilement conciliables avec la conduite simultanée de l'entretien (crainte du patient en matière de confidentialité, importance de la relation directe),
- à ce travail en interne, se surajoute un travail de consultations externes : entretiens de pré-admission, suivi post-hospitalier qui est non moins incontournable que le travail purement hospitalier.

En conclusion, le travail du psychiatre en établissement privé s'est donc fortement alourdi au cours des dernières années.

Ce constat se retrouve dans l'enquête du SPF d'octobre 2006 qui montre que, pour 85 % des psychiatres ayant donné une réponse, la charge de travail s'est dégradée ; elle n'est acceptable que pour 9 % d'entre eux, atteint le maximum tolérable pour 44 % et n'est plus supportable pour 47 % d'entre eux ; de la même façon, on retrouve une insatisfaction quant à la qualité du travail qui s'est dégradée pour 64 % des confrères ayant donné une réponse, de même que les revenus liés à l'exercice hospitalier.

Il nous paraît donc essentiel que cela soit pris en compte en matière de rémunération :

- avec une revalorisation des honoraires des consultations en clinique :
 - la MCS n'est en effet autorisée par la Caisse pour la consultation d'entrée et de sortie (cotée CNPSY + MPC + MCS),
 - les consultations pour soins intensifs qui correspondent aux 14 premiers jours d'hospitalisation n'ont pas été réévaluées depuis 1998, soit 9 ans !
 - les consultations familiales ne peuvent pas bénéficier d'une cotation et sont donc gratuites,
- de même, les fonctions transversales, particulièrement importantes en psychiatrie hospitalière puisqu'elles incluent le travail institutionnel thérapeutique, constituent du travail

bénévole et doivent donc être rémunérées (les aides financières mises à disposition des psychiatres par les établissements pour les fonctions transversales n'existent que dans 11 % des cas actuellement),

- la prise en compte à l'avenir des nouvelles modalités de tarification à l'activité qui intègrent le coût de la pratique apparaît incontournable.

3. La redevance

Selon l'enquête du SPF, elle correspond rarement à une facturation de frais réels (4 % dans enquête SYMHOP, 28 % des cas dans l'enquête SPF) et est le plus souvent basée sur un pourcentage calculé sur la masse d'honoraires.

Ce pourcentage apparaît dans notre enquête extrêmement variable, variant de 0 % à 25 % !!

Surtout, il n'apparaît pas proportionnel aux prestations fournies qui, en psychiatrie, sont très modestes du fait de l'absence de matériel technique lourd et comprennent essentiellement la gestion des honoraires (bordereau 3404 ex-bordereau 615), rarement la mise à disposition de secrétariat médical ou de matériel informatique, ce qui devrait correspondre dans la plupart des cas à un taux de réversion de l'ordre de 2 à 3 % de la masse des honoraires.

Le SPF ne peut donc que souscrire sans réserve à la demande de l'UMESPE et du SYMHOP de plus de transparence et d'établissement de règles précises concernant la redevance qui ne devrait s'appuyer que sur des facturations de coûts réels.

4. La PDS en clinique psychiatrique constitue à l'évidence un sujet d'actualité bruyant depuis la parution d'un décret en date du 7 novembre 2006 relatif à la permanence des soins ; il s'agit du décret n° 2006-1356 qui modifie l'article D 6124-472 du Code de la Santé Publique définissant les conditions de la permanence médicale sur site dans les établissements psychiatriques régis par l'Annexe XXIII du décret du 9 mars 1956.

Il faut savoir que l'élaboration de ce décret n'a été précédée d'aucune concertation avec les syndicats médicaux, tant verticaux qu'horizontaux, alors que ce sujet avait été l'objet de plusieurs réunions entre les syndicats de psychiatres et l'UNCPsy⁽¹⁵⁾ qui est le principal syndicat des cliniques psychiatriques. Ces discussions inter-syndicales n'avaient, du reste, pas permis d'aboutir à un accord tangible et l'on ne peut donc qu'être stupéfaits et indignés du passage « en force » de ce décret ministériel, sans aucune concertation tant à la DHOS⁽¹⁶⁾ qu'au Ministère.

Sur le fond, ce texte modifie l'article D6124-472 :

- il affirme que la direction médicale ne peut être exercée que par un psychiatre,
- et surtout décrète qu'un psychiatre doit se trouver en permanence dans l'établissement,
- il prévoit toutefois, par mesure dérogatoire, la possibilité pour l'établissement de mettre en place, en dehors des heures

⁽¹⁰⁾ Évaluation des Pratiques Professionnelles.

⁽¹¹⁾ Centre d'Aide au Travail à Temps Partiel.

⁽¹²⁾ Troubles du Comportement Alimentaire.

⁽¹³⁾ Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information.

⁽¹⁴⁾ Recueil d'Information Médicalisé en Psychiatrie.

⁽¹⁵⁾ Union Nationale des Cliniques Psychiatriques Privées.

⁽¹⁶⁾ Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins.

ouvrables, une astreinte psychiatrique et d'organiser la prise en charge médicale des pathologies somatiques,

- enfin il précise que « cette organisation est subordonnée à l'approbation du directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, au vu de l'activité de l'établissement, de ses orientations médicales et de sa complémentarité en matière d'offre de soins avec les établissements de santé chargés de la sectorisation psychiatrique dans le territoire de santé »,
- rappelons que la précédente réglementation prévoyait l'obligation, pour les établissements, d'assurer la présence permanente obligatoire d'un médecin ou d'un interne ; l'organisation et le financement de cette présence sur site étant à la charge des établissements,
- le décret du 7 novembre 2006 n'évoque pas une modification de la prise en charge financière de cette charge de permanence des soins qui reste donc dévolue aux établissements ; c'est du reste ce que nous a confirmé Madame Podeur, directrice de la DHOS, dans son courrier du 10 janvier 2007 :

« les conséquences qu'emporte cette modification sont de deux ordres :
– d'une part une clarification de dispositions en la matière en énonçant l'obligation de continuité de soins psychiatriques et somatiques,
– d'autre part une meilleure économie du dispositif puisque les établissements ont la possibilité, à leur initiative, sous la seule réserve de l'accord du directeur de l'ARH⁽¹⁷⁾ de substituer à la présence d'un médecin 24 heures sur 24 une simple astreinte, financièrement moins coûteuse **sans que cette disposition s'accompagne d'une diminution de leur prix de journée (lequel prenait historiquement en compte les obligations de l'ancienne annexe 23 du décret de 1956)** ».

Le financement de la présence médicale sur site, sur lequel le décret reste muet, reste donc bien, comme par le passé, à la charge des établissements qui ont toutefois la possibilité de demander une dérogation sous forme d'astreinte et sous couvert de l'accord du Directeur de l'ARH ; le 3^{ème} alinéa du décret précise que cette dérogation s'applique « en dehors des heures ouvrables ». Toutefois le 4^{ème} alinéa précise que « cette organisation est subordonnée à l'approbation du directeur de l'ARH... » ce qui, à notre avis, autorise quelques souplesses d'interprétation de ce décret.

Actuellement, il persiste d'importantes divergences d'interprétation de ce décret entre l'UNCPsy et les syndicats de psychiatres (dont le SPF), dans la mesure où les directeurs d'établissement refusent de financer la Présence Médicale Continue sur site comme c'était pourtant précédemment le cas, et demandent aux psychiatres libéraux de l'assurer bénévolement, au moins pour ce qu'ils considèrent comme relevant des heures ouvrables, la présence hors heures ouvrables étant considérée par eux comme systématiquement dérogatoire sous forme d'astreinte.

Nous considérons pour notre part que :

- il n'y a pas lieu de revenir sur l'interprétation de la Commission Permanente de la nomenclature du 21 avril

1999 qui stipulait bien que les honoraires de surveillance perçus par les psychiatres n'imposaient pas à ceux-ci la charge de la permanence des soins définie par l'annexe 23. Cette Commission définissait du reste deux types de surveillance : celle que l'on pouvait qualifier de **continuité des soins** exercée par les psychiatres de façon constante sous forme d'astreinte, et celle réalisée par un médecin présent sur place de façon permanente et qui était qualifiée de **permanence des soins** dont la charge incombe aux établissements,

- les psychiatres exerçant en clinique, conscients de leurs obligations déontologiques, participent déjà de façon bénévole à la continuité des soins sous forme d'astreintes opérationnelles,
- il serait tout à fait inacceptable de transférer sur les psychiatres tout ou partie de la charge de la permanence des soins qui relève toujours des établissements, comme le confirme le récent courrier de la directrice de la DHOS,
- ce décret ouvre la porte à une discrimination supplémentaire inacceptable entre les psychiatres libéraux et les confrères des autres spécialités exerçant en clinique MCO⁽¹⁸⁾,
- en l'absence de financement possible de la présence sur site, les nouvelles dispositions prévues dans le décret du 7 novembre doivent être assouplies avec possibilité de dérogation aux obligations de présence permanente, sans notion de référence horaire et sous forme d'astreinte opérationnelle.

En conclusion, il est pour nous tout à fait exclu que les psychiatres des cliniques, déjà de plus en plus pressurisés sur le plan de la charge de travail et sur le plan de leur rémunération (comme beaucoup de spécialistes relevant de la CCAM Clinique), assument de nouvelles contraintes sans rémunération en rapport avec la lourdeur de l'effort demandé. Dans le cas contraire, les psychiatres désertent les cliniques pour se consacrer à leur activité libérale de ville dans un contexte de démographie déclinante (moins 36 % d'ici 12 à 15 ans), de féminisation importante de la profession (alors que les psychiatres de clinique sont de sexe masculin dans plus de 90 % des cas), et d'augmentation de la demande de soins psychiatriques. Dans ces conditions, l'alternative au seul dispositif sectoriel de l'hospitalisation psychiatrique risque fort de disparaître.

J.-M. E.

Secrétaire général du SPF

⁽¹⁷⁾ Agence Régionale de l'Hospitalisation.

⁽¹⁸⁾ Médecine-Chirurgie-Obstétrique.



AVENANT 23 (PUBLIÉ AU J. O. DU 03.05.2007)

1 – APPLICABLE :

**Annick
FEUGÈRE -ENGEL**

Désormais, le tarif de la visite VNPSY* (anciennement 31,25 € pour la métropole, 34,38 € pour la Guadeloupe et La Martinique 37,50 € pour la Guyane et La Réunion) est aligné sur celui de la consultation CNPSY, soit :

- 34,30 € pour la Métropole,
- 37,73 € pour la Guadeloupe et la Martinique,
- 41,16 € pour la Guyane et la Réunion

* VNP sur la FSE.

2 – EN ATTENTE : ACTES DE PÉDOPSYCHIATRIE AVEC CONSULTATION FAMILIALE

La mise en application l'article 8 de l'avenant conventionnel n° 23 est actuellement suspendue : « Ces mesures ne pourront s'appliquer que sous réserve de la publication préalable de modifications de la liste citée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale. »

Cet article 8 contient des propositions que le SPF juge totalement incongrues. Le SPF répète son indignation face à ce qu'il considère comme des mesures totalement inadaptées par rapport à la réalité de notre pratique et n'ayant de plus aucun impact financier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

A. F.-E.

Vice-Présidente du SPF

GRAINS DE SEL PSYCHIATRIQUE

POUR LA « PATIENT-BASED-PSYCHIATRY » (p.b.p.) POUR LA PSYCHIATRIE CENTRÉE SUR LE PATIENT

PSYCHIATRICUS

Quand ce grain paraîtra, le grand jeu politique sera bien avancé, soignons donc nos propres moutons !

Notre ami Jean-Jacques Lottin va publier prochainement dans « Psy-cause » un article dont il m'a donné la primeur et que je vous invite à faire connaître partout, dans lequel il nous propose de nous débarrasser de l'invasion barbare de l'« evidence-based-medicine » qui a malheureusement envahi tous les organismes officiels français. Elle usurpe l'épithète « scientifique » ; elle est née au Canada dans une université privée baptiste sous le parrainage des géants pharmaceutiques. Malheureusement des politiques et des administrateurs, réputés de gauche comme de droite, traumatisés par des drames comme l'affaire du sang contaminé, ont cru pouvoir prévoir totalement tous les risques et contracter auprès des compagnies d'assurance des assurances tous risques, moyennant l'imposition préalable de « bonnes pratiques ». Pour les définir, on a remplacé la médecine clinique à la française auprès de chaque patient par l'étude des articles parus dans les revues « scientifiques internationales » (financées par les labos) et l'imposition de protocoles qui obligent en particulier les psychiatres américains à prescrire des psychotropes ; sinon, au moindre accident

concernant un malade, ils auraient un procès qu'ils perdraient. Nous sommes sur le même chemin. Lisez aussi : « La santé totalitaire » de Roland Gori, Denoël, 2006.

L'article de Jean-Jacques Lottin montre aussi la voie à nos collègues en montrant que la résistance s'organise en France, que l'EBM commence à être contre-battue aux USA et que des collègues de nombreux pays s'intéressent à notre psychiatrie humaniste et à la pédopsychiatrie clinique à la française qui les émerveillent pour « le respect de l'individu, de la famille, du contexte social, du droit à la santé, de l'engagement à prendre socialement en charge les plus vulnérables. Peut-être est-ce une spécificité culturelle de la France ? »

Autant je suis pour l'alliance avec tous ceux qui font passer en premier le souci des patients, autant je pense avec Jean-Jacques Lottin que l'EBM est une imposture née dans les « think tanks » néoconservateurs anglo-saxons. Cette aliénation ne doit pas faire l'objet de transaction ou d'accommodement : comme un noyau opératoire pervers, elle doit être chassée de notre mode de pensée. Il y va de notre intelligence collective, du risque de notre stérilité.

P.

(p. c. c. N.)



PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Qu'est-ce qu'un dispositif ?

AGAMBEN Giorgio
Rivages, 5 €

Édifier un monde

ARENDT Hannah
Seuil, 19 €

Leçons psychanalytiques sur le masochisme

ASSOUN Paul-Laurent
Anthropos, 10 €

Raymond Aron

BACHELIER Christian
Cultures France, 17,50 €

Mère et fils

BRACONNIER Alain
Odile Jacob, 8 €

Le féminin et le sacré

CLEMENT Catherine, KRISTEVA Julia
Pocket, 7,60 €

Psychiatrie et existence

FEDIDA Pierre (sous la dir.)
J. Millon, 30 €

Humanitude : comprendre la vieillesse, prendre soin des hommes vieux

GINESTE Yves, PELISSIER Jérôme
Armand Colin, 25 €

Le complexe de castration

GREEN André
PUF, 8 €

Pourquoi les pulsions de destruction ou de mort ?

GREEN André
Ed. du Panama, 15 €

L'actualité de la pensée de Bion

GUIGNARD Florence, BOKANOWSKI Thierry (sous la dir.)
In Press, 19 €

Nous ne sommes pas seuls au monde : les enjeux de l'ethnopsychiatrie

NATHAN Tobie
Points, 9 €

Tristes paradis : psychologie des addictions et toxicomanies

RICHARD Denis, SENON Jean-Louis
Larousse, 19,90 €

Vivant jusqu'à la mort : suivi de Fragments

RICOEUR Paul
Seuil, 14 €

Ainsi soient-ils ! A l'école de l'adolescence

VAN MEERBEECK Philippe
De Boeck, 18,50 €

Où en est-on avec le transfert ?

Association lacanienne internationale (2004 – Nancy) –
Journées des 25 et 26 septembre 2004
Association lacanienne internationale, 15 €

Ethique et recherche biomédicale : rapport 2005

Comité consultatif national d'éthique
pour les sciences de la vie et de la santé
Documentation Française, 18 €

L'hôpital : obligation de soins, contraintes budgétaires

Documentation Française, 14 €

Cahiers d'études lévinassiennes. 6, L'Universel

Verdier, 28 €

A vos agendas !

le Conservatoire National des Arts et Métiers (Chaire Psychanalyse-Santé-Travail)
et l'Association Française de Psychiatrie

organisent conjointement un colloque

CLINIQUE DU TRAVAIL ET PSYCHIATRIE

Vendredi 25 janvier 2008 à Paris

Plus d'informations dans un prochain numéro



PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par fax au 01 42 71 36 60
ou par mail p.ann@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat le 22 du mois précédent celui de la parution
donc le 22 août au plus tard pour une parution fin septembre

(réf. 3077) **30 - NIMES** - ITEP Le Grézan
Recrute pour son SESSAD **médecin psychiatre** - Possibilité d'extension à 0,8 ETP à court terme -
☎ 04 66 02 11 44

(réf. 3078) **43 - LE PUY EN VELAY** - Acc Jour
enfts & SESSAD autistes - Déf. Int.
pour travail en équipe pluridis. &
Réseau **Cherche Psychiatre** 0,30 ETP
CDI CC 66 pour Sept 07 - CV +
LM : SPMS-ADAPEI, 43 La Bouteyre
43770 CHADRAC ☎ 04 71 06 03 00

(réf. 3079) **75 - PARIS (Centre)** - Cabinet de
psychiatres **Propose un bureau**
mi-temps pour pratique libérale
☎ 01 43 26 96 96

(réf. 3080) **78 - LE CHESNAY** - Institut
Médico-Professionnel « Le Bel Air »
Seay **Recrute un psychiatre (H/F)** -
CDI à mi-temps - CC 66 - Poste à
pourvoir à compter du 1^{er} sept. 2007
- Adresser lettre de candidature et
CV à : Monsieur le Directeur
EMPRO LE BEL AIR, 156 rue de
Versailles, 78150 LE CHESNAY

L'ASSOCIATION DU CPMP DE L'ACADÉMIE DE DIJON

RECRUTE

**UN PÉDOPSYCHIATRE
ou UN PSYCHIATRE**
pour assurer la direction médicale
de son centre

CDI à 0,59 ETP
Poste à pourvoir le 01.09.07
Possibilité de compléter son temps
dans d'autres structures proches

**Candidature à envoyer
avec CV pour le 20 juin,
à M. le Président de l'Association**

CPMP de l'Académie de Dijon
67 C rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Rens. auprès de M. LLORCA,
au ☎ 03 80 66 42 41 (réf. 3083)

ASSOCIATION ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

RECHERCHE

PSYCHIATRE à MI-TEMPS
(dont mardi de 9 h à 19 h)

Le (la) psychiatre s'inscrit,
entre autre, dans le processus
d'admission, prolongation,
orientation, intervient directement
auprès des enfants et des jeunes,
soutient le travail des professionnels
coordonne le travail pluridisciplinaire.

**Ecrire avec CV à
Mme la Directrice
EMP Pierre HUET
44 avenue A. France,
92700 COLOMBES**

(réf. 3084)

(réf. 3081) **92 - MONTROUGE** - IMP **Recrute**
médecin pédopsychiatre ou
psychiatre, 0,50 ETP, CDI, CC 66 -
Adresser CV + lettre de motivation à
Mme la Directrice, 68 rue de la Vanne,
92120 MONTROUGE

(réf. 3082) **93 - SAINT OUEN** - IME Ambroise
Croizat **Recherche un psychiatre** pour
sa section Médico Professionnelle
à raison de 6 h/sem. (CC 66) - Envoyer
votre candidature au Directeur Didier
DEZAN, 41, bd Biron, 93400 SAINT
OUEEN ☎ 01 49 18 10 50 Mail :
ddezan@orange.fr

L'ÉTABLISSEMENT M.G.E.N. DE SOINS SPÉCIALISÉS ET DE COURT SÉJOUR DE RUEIL-MALMAISON - Secteur 92.G.11

RECHERCHE PSYCHIATRE TEMPS PLEIN

Missions :

Travail clinique, d'organisation et d'animation d'équipe dans des structures
d'hospitalisation temps plein, d'hôpital de jour et de CMP.

Psychiatrie de liaison. Participation à la mise en place des projets de service.

Informations auprès du Dr J.-M. GRANDJEAN ☎ 01 41 39 29 05 - gfeon@mgen.fr

Candidatures et CV à adresser à : M. le Dr J.-M. GRANDJEAN, Médecin Chef
M.G.E.N. , 2 rue du Lac - 92500 RUEIL MALMAISON - gfeon@mgen.fr

(réf. 3085)



Dans le cadre de son projet d'établissement,
LE CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE de PRIVAS,
établissement privé assurant le service public hospitalier
sur l'ensemble du département de l'Ardèche
(psychiatrie adulte et infanto-juvénile),

RECRUTE

pour l'ensemble de ses secteurs et de ses services à vocation intersectorielle :
réhabilitation psycho-sociale, géronto-psychiatrie, alcoologie,

DES PSYCHIATRES TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

Possibilité de chefferies de service

Ces postes sont à pourvoir :

- soit dans le cadre de la convention collective du 31 octobre 1951 (FEHAP)
- soit par voie de détachement de praticiens hospitaliers

Nombreux avantages sociaux :

- Mutuelle et prévoyance,
- Possibilité de logement,
- Retraite complémentaire,
- Frais de déménagement pris en charge

Renseignements concernant les fonctions auprès du Directeur (☎ 04 75 20 15 10)
ou du Docteur GIRAUD, Président de la CME (☎ 04 75 20 14 62)

Les médecins intéressés peuvent faire acte de candidature par lettre avec CV
à M. le Directeur Centre Hospitalier Sainte Marie,
19 cours du Temple, BP 241
07002 PRIVAS cedex

(réf. 3086)

Clinique psychiatrique privée, de 49 lits à
temps plein et de 12 places en hospitalisation
de jour, située dans le Sud Ouest de la France
recherche un

Médecin Psychiatre en Libéral h/f

Vous disposez d'un cabinet de consultation sur
site et fonctionnez en association avec des
médecins psychiatres libéraux actuellement en
place.

Nous vous invitons pour de plus amples
renseignements à nous contacter soit
au 06 24 63 69 06 / 08 26 02 59 36 soit
par mail cliniquelampre@wanadoo.fr
ou de déposer votre candidature
sur le site www.rh-partners.com
s/réf AB0407Y

RH PARTNERS
11 Avenue Neil Armstrong,
33700 MERIGNAC.



orc.fr

CMPP BAYONNE
Sauvegarde de l'Enfance
du Pays Basque

RECRUTE

PSYCHIATRE

CDI de 0,40 à 0,80 ETP CCN 1966

Lettre et CV à M. le Directeur
4 allée Cité des Roses
64100 BAYONNE

☎ 06 11 02 09 23
ou 05 59 25 53 88
courriel : consult64@wanadoo.fr
(réf. 3087)

CH LES MURETS
LA QUEUE EN BRIE (94)

RECHERCHE

PSYCHIATRE PRATICIEN CONTRACTUEL

(possibilité de titularisation
ultérieure)

Secteur 94G01
(Vincennes, Fontenay)
Activité intra et extrahospitalière

Contact : Dr BREHIER
☎ 01 45 93 71 82

(réf. 3088)

**LA SOCIÉTÉ PARISIENNE
D'AIDE A LA SANTÉ MENTALE**

RECHERCHE

pour sa Maison de repos
spécialisée CHANTEMERLE
située à **BOIS-LE-ROI**
(Seine et Marne - 77)

UN PSYCHIATRE (H/F) pour un poste à mi-temps

Sous la responsabilité
du Médecin-Chef de la Maison
de Repos Chantemerle
(court séjour, diversité clinique,
file active importante),
il participera à la mise en œuvre
de la politique médicale de la SPASM,
au sein de l'unité

Formation psychanalytique appréciée,
intérêt pour le travail en équipe

**Statut et rémunération
selon convention FEHAP**

Merci d'adresser candidature
au Dr CACOT à la SPASM
31 rue de Liège, 75008 PARIS
ou siege@spasm.fr
(réf. 3089)



LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

... JUIN 2007

à MARSEILLE, les 1^{er} et 2 : Troisièmes rencontre du CH Valvert : **Effets de la peau. La peau pour le dire.** Renseignements : Mme D. Basso Tél. : 04 91 87 68 97 – Fax : 04 91 87 68 88 – Courriel : dominique.basso@ch-valvert-marseille.fr – Site : www.ch-valvert-marseille.fr

à PARIS, les 1^{er} et 2 : la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent organise à l'occasion de son 70^e anniversaire deux journées : **Enfants d'ailleurs, vivre les différences.** Renseignements : BCA, 6 bd du Gal Leclerc, 92115 Clichy Cedex – Tél. : 01 41 06 67 70 – Fax : 01 41 06 67 79 – Courriel : contact@b-c-a.fr – Site : www.b-c-a.fr

à PARIS, le 2 : la Société de Gynécologie et Obstétrique Psychosomatique organise une journée : **L'Adolescente et son corps.** Renseignements : Tél. : 01 46 42 11 30 ou 01 46 42 22 54 – Courriel : helene.jacquemin@santesurf.com

à PARIS, les 2 et 3 : le GERPEN organise un week-end de travail sur le thème : **Quel statut pour l'analyse des enfants ?** Renseignements : Tél./Fax : 01 45 94 16 30

à PARIS, le 4 (ou le 8 octobre) : le CTNERHI organise un séminaire : **Le développement des enfants sourds implantés.** Renseignements : Régine martinez CTNERHI, 236bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94 – Courriel : r.martinez@ctnerhi.com.fr – Site : www.ctnerhi.com.fr

à PARIS, le 4 : le département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte organise un séminaire de **psychopathologie des troubles des conduites alimentaires.** Renseignements : 3614 ORDMED – Site : www.imm.fr

à PARIS, le 4 : le GIREP organise des soirées cliniques : **addictions dépendances.** Renseignements : GIREP 80 rue de Vaugirard 75006 Paris – Tél./Fax : 01 42 22 75 14 – Courriel : girep@girep.com – Site : www.girep.com

à PARIS, le 4 : le séminaire Babylone organise une journée dans le cadre de son cycle Psychanalyse, littérature et arts sur : **Autour d'Alfred Hitchcock.** Renseignements : Institut Mutualiste Montsouris département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte 43 boulevard Jourdan 75014 Paris – Tél. : 01 56 61 69 19 – Courriel : corinne.dugre-lebigre@imm.fr

à MARSEILLE, les 4 et 5 : l'ANTHEA organise un Colloque : **l'individu et le groupe.** Renseignements : ANTHEA 7 pl aux Herbes BP 219 83006 Draguignan Cedex – Tél. : 04 94 68 98 48 – Fax : 04 94 68 28 74 – Courriel : anthea@club-internet.fr

à TALENCE, les 4 et 5 : l'Institut Michel Montaigne organise un séminaire, de sensibilisation. **A l'approche systémique.** Renseignements : Institut M. Montaigne 1 rue C. Laterrade 33400 Talence – Tél. : 05 56 37 90 95 – Courriel : InstMM@aol.com – Site : www.institutmichelmontaigne.com

à TOULOUSE, le 5 : l'Université de Toulouse organise sa 12^e journée Toulousaine de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent : **Adoption : et si on faisait « connaissance » ?** Renseignements : S.U.P.E.A. CHU de Toulouse, H. La Grave TSA 60033 31059 Toulouse cedex 9 – Tél. : 05 61 77 80 54 – 05 61 77 78 74 – Fax : 05 61 77 79 02 – Courriel : raynaud.jph@chu-toulouse.fr

à MARSEILLE, le 5 : le Collège FMC de la Région PACA de l'AFP organise une Soirée : **Prise en charge pharmacologique des traumatisés crâniens en corrélation avec l'imagerie cérébrale.** Renseignements : Collège de FMC de la Région PACA de l'AFP 48 bd Rodocanachi 13008 Marseille – Tél. : 04 91 76 44 89 – Courriel : robert.porto@worldonline.fr

à PARIS, le 6 : le Collège International de l'Adolescence organise une Conférence : « ... tout fidèles, outrepasser et revenir » **Autour des enjeux de la temporalité adolescente, au niveau des conduites de la pensée et de l'affect.** Renseignements : Mme V. Discour, Boîte A 5, 8 rue des Portes Blanches, 75018 Paris

à PARIS, le 6 (ou le 16) : Séminaires Psychanalytiques de Paris organise une conférence : **Le transfert.** Renseignements : Mme M. Romézy allée de Croisilles 28210 St-laurent-la-Gâtine – Tél. : 01 46 47 66 04 ou 01 42 24 83 13 – Fax : 01 46 47 60 66 – Courriel : www.seminaires-psy.com

à BREST, du 6 au 10 : se déroulera le congrès 2006 de **Psychiatrie et de neurologie de Langue Française.** Renseignements : docteur Joël Burgonse CHS de la Savoie BP 1126 73011 Chambéry cedex – Tél. : 04 79 60 30 36 – Fax : 04 79 60 31 88 ou docteur Michel Walter SHU Hôpital de Bohars BP 17 29820 Bohars – Tél. : 02 98 01 51 57 – Fax : 02 98 01 52 18

à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, le 7 : le CH Bélair organise un colloque : **Alimentation en santé mentale.** Renseignements : Isabelle Perez – Tél. : 03 24 56 88 88 (poste 8072) – Courriel : iperez@ch-belair.fr

à DIGNE, les 7 et 8 : 17^e journées d'études et de formation du GERART . **Heberger et/ou soigner ? Quel avenir ?** Renseignements : Site : www.gerart.com

à PARIS, le 8 : l'AFERTP organise une journée scientifique : **Quoi de neuf dans l'évaluation de la personnalité.** Renseignements : Marie Douniol GHU Pitié Salpêtrière, Sce Psychopathologie de l'Enfant & Ado. 47 bd de l'Hôpital – Paris 75013 – Tél. : 01 42 16 23 47 ou 44

à PARIS, le 8 : l'ASM 13 organise un colloque : **Le besoin d'asile.** Renseignements : Centre P. Paumelle Mme Thévenin 11 rue A. Bayet 75013 Paris – Tél. : 01 40 77 44 48 – Fax : 01 45 83 28 77 – Courriel : colette.thevenin@asm13.org

à SAINT-MAURICE, le 8 : l'Association ECART organise une rencontre clinique : **Impossible mais quand même !** Renseignements : Florence Reznik – Tél. : 01 43 96 62 00 – Fax : 01 43 96 60 71 – Courriel : contact@ecart-psy.org – Site : www.ecart-psy.org

à MONTPELLIER, les 8 et 9 : la Société Franco-Algérienne de Psychiatrie organise son 3^e congrès : **Le suicide, de la culture au neurosciences.** Renseignements : SFAP, H. de Vernon 5 rue du Dr Burnet BP 912 – 27207 Vernon Cedex – Tél. : 02 32 71 66 69 – Fax 02 32 71 69 10 – Courriel : secretariat@sfapsy.com – Site : www.sfapsy.com

à PARIS, les 8 et 9 : l'Association Française de Psychiatrie organise des journées de FMC : **La maltraitance et les agressions sexuelles chez les personnes vulnérables, en situation de handicap physique et/ou psychique, ou encore âgées.** Renseignements : AFP 147 rue St-Martin 75003 Paris – Tél. : 01 42 71 41 11 – Fax : 01 42 71 36 60 – Courriel : psy-spafp@wanadoo.fr – Site : www.psychiatrie-francaise.com

à AUXERRE, les 8 et 9 : XI^e Congrès de Psychothérapie de groupe d'Enfants et d'Adolescents : **Le thérapeutique dans les groupes.** Renseignements : CIRPPA 31 bd de la Vilette 75010 PARIS – Tél./Fax : 01 42 40 41 12 – Courriel : cirppa@wanadoo.fr

à BASSENS, le 9 : l'ESA organise son 4^e Colloq' Expo : **Ecole, mode d'emploi.** Renseignements : Secrétariat du Colloq'Expo, Dr A. Chabert, M-P. Billet, A-G. – Lassaut, ESA CHS de la Savoie 75011 Chambéry Cedex – Tél. : 04 79 60 30 31 – Fax : 04 79 60 31 38

à PARIS, le 10 : se déroulera la XXXIII^e journée scientifique Michel Soulé, Bernard Golse, Marcel Rufo : **La dynamique du virtuel chez l'enfant :** Renseignements : association Phymentin Marie Rat 20 rue de Dantzig 75015 Paris – Tél. : 01 53 68 93 43 – Fax : 01 53 68 93 45 – Courriel : jscientifique@wanadoo.fr

à NICE, du 12 au 15 : le CCOMS organise ses troisièmes rencontres internationales : **Stigma ! Vaincre les discriminations en santé mentale** : Renseignements : CCOMS 45 rue du Mal Lyautey – Résidence Europe 59370 Mons en Baroeul – Tél. : 03 20 43 71 00 – Fax : 03 20 43 71 15 – Courriel : ccoms@epsm-lille-metropole.fr – Site : www.epsm-lille-metropole.fr / Rubrique CCOMS

à FONTEVRAUD, les 15 et 16 : 22^e Journée Psychiatrique du Val de Loire et 39^e Journée du Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide : Alliance thérapeutique et refus de soin. Renseignements : Secteur 7 – CESAME Ste Gemmes sur Loire BP 50089 49137 Les Ponts de Cé cedex – Tél. : 02 41 80 79 93 – Fax : 02 41 80 79 63 – Courriel : s7.secretariat@ch-cesame-angers.fr – Site : www.med.univ-angers.fr/services/AARP

à BORDEAUX, le 16 : le Collège aquitain de psychopathologie de l'adolescent organise une conférence publique : **D'une phobie, à la limite...** Renseignements : C.A.P.A. 2 rue du Bocage 33200 Bordeaux – Tél. : 05 56 08 35 01 – Fax : 05 57 22 31 29 – Courriel : capa.college@wanadoo.fr

à PARIS, le 16 : le centre international de psychosomatique organise une formation : **Rêve et pathologie**. Renseignements : CIPS 56 avenue Mozart 75016 Paris – Tél./Fax : 01 45 20 28 75 – Courriel : c.i.psychosoma@wanadoo.fr – Site : cips-psychosoma.org

à PARIS, le 16 : le docteur Kipman organise un séminaire sur 2 ans : **Qu'est-ce que la consultation** – premières dates prévues : 17/03 – 28/04 et 16/06. Renseignements : Simon Daniel Kipman 68 rue de Vaugirard 75006 Paris – Courriel : s.d.kipman@wanadoo.fr – Site : www.kipman.org

à TOURS, le 16 : la Société Psychanalytique de Tours organise un Séminaire : **Résonances Freudiennes**. Renseignements : Pascale Lumeau – Tél. : 06 83 46 84 53

à PERPIGNAN, du 18 au 20 : le Congrès de Psychiatrie et Neurologie de Langue Française organise son Congrès : **Les traitements du trouble obsessionnel compulsif. Les prescriptions médicamenteuses chez l'enfant et l'adolescent**. Renseignements : Le Dr J. Burgonse CHS de la Savoie – BP 1126 – 750311 Chambéry Cedex – Tél. : 04 79 60 30 36 – fax : 04 79 60 31 88 – Le Dr P. Raynaud Secteur 2 – CH L.J. Grégory – BP 22 – 66301 Thuir cedex – Tél. : 04 68 84 66 20

à PARIS, le 22 (ou le 17 septembre) : le CTNERHI organise un séminaire : **L'évaluation dans le nouveau système de compensation français**. Renseignements : Régine martinez CTNERHI, 236bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94 – Courriel : r.martinez@ctnerhi.com.fr – Site : www.ctnerhi.com.fr

à PARIS, le 25 : le département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte organise un séminaire de **psychopathologie des troubles des conduites alimentaires**. Renseignements : 3614 ORDMED – Site : www.imm.frcompensationfrançais. Renseignements : Régine martinez CTNERHI 236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40

à PARIS, le 28 : l'Association Franco-Argentine de Psychiatrie et de Santé Mentale organise un colloque : **Clinique des migrations et de l'exil**. Renseignements : Dr M. Reca – Tél. : 01 48 00 83 86 – courriel : psy.francoarg.asso@free.fr – Site www.psy.francoarg.asso.free.fr

... JUILLET 2007

à PARIS, les 7 et 8 : la Société Psychanalytique de Paris organise un week-end de rencontres : **Les personnes auteurs d'agressions sexuelles-Psychanalyse et Soins Obligés**. Renseignements : France Paramelle Courriels : france.paramelle@wanadoo.fr ou paramellenwyrk@aol.com. Tél. : 001 212 514 5207

... SEPTEMBRE 2007

à PARIS, le 11 : le CTNERHI organise un séminaire : **Classifications du handicap et enquêtes en population générale**. Renseignements : Mme Régine Martinez CTNERHI 236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40 – Courriel : r.martinez@ctnerhi.com.fr – Site : www.ctnerhi.com.fr

à PARIS, du 13 au 15 : la LFSM, l'Institut de Criminologie de Rennes et l'ARTAAS organisent un 4^e Congrès International Francophone : **L'agression sexuelle : Victimes et auteurs : un autre regard sur les violences sexuelles en santé mentale**. Renseignements : AFTVS 22 rue de Châteaudun 92250 La Garenne-Colombes – Tél. : 01 46 49 16 41 – fax : 01 46 49 16 52 – Site : www.cifas2007.com

à PARIS, le 14 : l'Ecole de Psychosomatique organise un programme EPP : **Initier une Psychothérapie, en suivre l'évolution, en évaluer les résultats**. Renseignements : Dr JM Thurin Ecole de Psychosomatique 9 rue Brantôme 75003 Paris – Tél. : 01 48 04 77 70 – Courriel : jmthurin@internet-medical.com – Site : www.techniques-psychotherapiques.org/EPP/

à PARIS, le 15 : la SFDPS organise une journée Francophone de Dermatologie : **La psychosomatique en dermatologie : Certitudes, doutes, croyances**. Renseignements : Mme Anne-Marie Hubert-Asso, 41 bld John Kennedy – 91100 Corbeil-Essonnes

à MULHOUSE, les 20 et 21 : le CH de Rouffach et l'Orée organisent deux journées d'études : **Adolescents, qu'est-ce qui a changé ?** Renseignements : l'Orée 4 rue des Vergers 68100 Mulhouse – Tél. : 03 89 59 19 37 – Fax : 03 89 43 86 59 – Courriel : oree@socio.org – Site : www.oree.socio.org

à PARIS, le 21 : le CTNERHI organise un séminaire : **Polyhandicap et Grande Dépendance**. Renseignements : Mme Régine Martinez CTNERHI 236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40 – Courriel : r.martinez@ctnerhi.com.fr – Site : www.ctnerhi.com.fr

à PARIS, les 21 et 22 : la Fédération Européenne Vivre son Deuil et la Société de Thanatologie organisent une formation : **Le travail de deuil**. Renseignements : Société de Thanatologie 17 rue Feutrier 75018 Paris – Tél. : 01 42 62 15 05 – Fax : 01 42 62 29 66 – Courriel : thanatologie@mort-thanatologie-france.com – Site : www.mort-thanatologie-francecom

à TOURS, le 22 : la Société Psychanalytique de Tours organise une Journée d'Etudes : **Carl-Gustav Jung**. Renseignements : Pascale Lumeau – Tél. : 06 83 46 84 53

à NANCY, du 24 au 26 : la FASM Croix-Marine organise ses 56^e Journées Nationales. **Itinéraires singuliers en santé mentale : Soins institués et soins profanes**. Renseignements : FASM 31 rue d'Amsterdam 75008 Paris – Tél. : 01 45 96 06 36 – Fax : 01 45 96 06 05 – Courriel : croixmarine@wanadoo.fr – Site : www.croixmarine.com

à PARIS, les 27 et 28 : 2^e Assises nationales de la FFA : **Addictions et Comorbidités : Comment travailler ensemble ?** Renseignements : Princeps Editions 64 av. du G. de Gaulle F-92130 Issy-les-Moulineaux – Tél. : 01 46 38 24 14 – Fax 01 40 95 72 15 – Courriel : princeps.formation@wanadoo.fr

à PARIS, le 28 : le CTNERHI organise un séminaire : **Nouveaux rebonds de l'accessibilité**. Renseignements : Régine martinez CTNERHI 236 bis rue de Tolbiac 75013 Paris – Tél. : 01 45 65 59 40 – Courriel : r.martinez@ctnerhi.com.fr – Site : www.ctnerhi.com.fr

à STRASBOURG, les 28 et 29 : la Fédération Européenne Vivre son Deuil et la Société de Thanatologie organisent une formation : **Le travail de deuil**. Renseignements : Société de Thanatologie 17 rue Feutrier 75018 Paris – Tél. : 01 42 62 15 05 – Fax : 01 42 62 29 66 – Courriel : thanatologie@mort-thanatologie-france.com – Site : www.mort-thanatologie-francecom



... OCTOBRE 2007

au HAVRE, du 4, au 6 : l'Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé organise ses XXXVI^e Journées Nationales de la Psychiatrie Privée : **L'Ecoute**. **Renseignements** : AFPEP 141 rue de Charenton 75012 Paris – Tél. : 01 43 46 25 55 – Fax : 01 43 46 25 56 – Courriel : info@afpep-snp.org – Site : www.afpep-snp.org

à EPINAL, le 11 : le 4^e Secteur de Psychiatrie Générale du CH Ravenel organise un colloque : A tout Psy... **Quelles limites ?** **Renseignements** : Dr Marylène Mordasini – Tél. : 03 29 37 89 83 – Courriel : mmordasini@ch-ravenel.fr

au CROISIC, du 9 au 13 : l'ARAPI organise sa 9^e Université d'automne : **Autisme, actualités et perspectives : formes frontières et pathologies associées**. **Renseignements** : ARAPI, BP 91603, 37016 Tours Cedex 1 – Tél. : 06 33 23 28 31 – Courriel : contact@arapi-autisme.org – Site : www.arapi-autisme.org

à TOULOUSE, les 12 et 13 : Carrefour & Médiations organise un XIII Carrefour Toulousain : **Familles, explosion ou évolution ?** **Renseignements** : Joyce Aïn « La Source » 26 chemin du Bessayré 31240 Saint-Jean – Tél. : 05 61 74 23 74 – Fax : 05 61 74 44 52 – Courriel : carmed@carmed.fr – Site : www.carmed.fr

à PARIS, les 12 et 13 : la Fédération Européenne Vivre son Deuil et la Société de Thanatologie organisent une formation : **Le travail de deuil**. **Renseignements** : Société de Thanatologie 17 rue Feutrier 75018 Paris – Tél. : 01 42 62 15 05 – Fax : 01 42 62 29 66 – Courriel thanatologie@mort-thanatologie-france.com – Site : www.mort-thanatologie-france.com

à PARIS, le 19 : L'Ecole de Psychosomatique organise un programme EPP : **Initier une Psychothérapie, en suivre l'évolution, en évaluer les résultats**. **Renseignements** : Dr JM Thurin Ecole de Psychosomatique 9 rue Brantôme 75003 Paris – Tél. : 01 48 04 77 70 – Courriel : jmthurin@internet-medical.com – Site : www.techniques-psychotherapies.org/EPP/

à HUISSIEU sur COSSON, le 20 et 21 : l'Association culturelle de Saumery organise son 3^e colloque : **Soin, entourage, souffrance psychotique**. **Renseignements** : Clinique de Saumery – Tél. : 02 54 51 28 28 – fax : 02 54 51 28 29 – Courriels : secretariatmedical1@saumery.fr – afontaine@saumery.fr – Site : www.cliniquesaumery.com

à PARIS, du 23 au 25 : la Société Française de Gériatrie et Gérontologie organise ses 28^e Journées Annuelles. **Renseignements** : Alliance Médicale 11 bd Henri IV 34000 Montpellier – Tél. : 04 67 61 94 14 – Fax : 04 67 63 43 95 – Courriel mail@ams.fr – Site : www.sfgg.fr

... NOVEMBRE 2007

à NICE, du 8 au 10 : Journées Françaises de l'Epilepsie 10^e anniversaire : **Avancées en épileptologie**. **Renseignements** : Alliance Médicale, 11 bd Henri IV, 34000 Montpellier – Tél. : 04 67 61 94 14 – Fax : 04 67 63 43 95 – Courriel : mail@ams.fr

à TOURS, le 10 : la Société Psychanalytique de Tours organise les Journées de Tours : **La tradition métaphysique et le « primat du phallus »**. **Renseignements** : Pascale Lumeau – Tél. : 06 83 46 84 53

à NICE, du 20 au 22 : 9^e réunion Francophone : **la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés**. **Renseignements** : Alliance Médicale 11 bd Henry IV 34000 Montpellier – Tél. : 04 67 61 94 14 – Fax : 04 67 63 43 95 – Courriel : mail@ams.fr – Site : www.CM2R.info et www.ams.fr

à MONTPELLIER, du 22 au 24 : la SFSP organise un congrès pluri-thématique : **Décision en santé publique : Obligation, négociation, participation ?** **Renseignements** : 2 av. du Doyen J. Parisot – BP 7 – 54501 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex – Tél. : 03 83 44 39 17 – Fax : 03 83 44 37 76 – Courriel : congres@sfsp.info – Site : www.sfsp.info/manifestations/congres2007.

à PARIS, le 23 : la SFSP organise une journée : **Place, fonction des psychologues en pédopsychiatrie ?** **Renseignements** : BCA, 6 bd du Gal Leclerc, 92115 Clichy Cedex – Tél. : 01 41 06 67 70 – Fax : 01 41 06 67 79 – Courriel : contact@b-c-a.fr – Site : www.b-c-a.fr

... DÉCEMBRE 2007

à PARIS, Les 7 et 8 : le CEFA organise un colloque : **le psy et le social. Quelle place pour le psy dans les problématiques à dominante sociale ?** **Renseignements** : CEFA 95 bd St Michel 75005 Paris – Site : www.cefa.asso.fr

à LILLE, les 8 et 9 : Rencontres Internationales Sipe/Puzzle : **La violence en art-thérapie : Formes, expressions et enjeux**. **Renseignements** : Sipe, J.L. Sudres, Université de Toulouse le Mirail, UFR de Psychologie, 5 allées A. Machado 31058 Toulouse Cedex 9 – Courriel : sipearther@aol.com

à PARIS, du 24 au 26 : CEFA organise un stage d'automne : **L'intervenant face à la violence** : **Renseignements** : 95 bd St Michel 75005 Paris – Site : http://www.ceda.asso.fr

... FÉVRIER 2008

à PARIS, du 6 au 9 : L'Association des Sociétés Françaises membres de l'AMP et les Représentants des Zones Européennes de l'AMP organisent le congrès européen de l'Association Mondiale de Psychiatrie **sur Ethique, Science et Psychiatrie de la personne**. **Renseignements** : Courriel : michel.botbol@wanadoo.fr – Site : www.wpa2008paris.com

À L'ÉTRANGER

... JUILLET 2007

à MEDELLIN (Colombie), les 26 et 29 : Association Latinoamericana de Adicciones Congreso : **Addicciones un desafio a la Mente**. **Renseignements** : Dr Elvia Velazquez – Courriel : congresoalad2007@gmail.com

... AOÛT 2007

à ADELAIDE (Australie), du 3 au 8 : 3rd International Congress of Psychology and Law. **Renseignements** : Site : www.sapmea.asn.au/psychlaw2007

à FLORENCE (Italie), du 25 au 29 : 13th International Congress of the European Society for Child and Adolescent Psychiatry. **Renseignements** : Courriel : Cecilia.sighinolfi@azzurro.it – Site : www.escap-net.org

à SUN CITY (Afrique du Sud), du 26 au 30 : L'International Network for Philosophy and Psychiatry organise une Conférence : **Hypothesis, neuroscience and real people**. **Renseignements** : Courriel : pwwf@norcam.demon.co.uk

... SEPTEMBRE 2007

à BUENOS AIRES (Argentine), du 5 au 7 : Association Neuropsiquiátrica Argentina organise : 9^e Congreso Argentino de Neuropsiquiatria y : Neurociencia Cognitiva & 5^e Congreso Latinoamericano de Neuropsiquiatria. **Renseignements** : Dr Ignacio Brusco – Courriel info@neuropsiquiatria.org.ar

à SHANGAÏ (Chine), du 20 au 23 : La WPA et Chinese Psychiatry Society organise : **Le Shanghai Globalization and Mental Health**. **Renseignements** : AIMS, Marianneugasse 32, 1090 Vienne, Autriche – Courriel : xsahngai07@aims-international. – Site : www.wpa2007shanghai.com

à THESSALONIQUE (Grèce), du 21 au 23 : La Psychiatric Association for Eastern Europe and the Balkans organise son **First Congress of the Psychiatric**. **Renseignements** : Courriel : gchristodoulou@ath.forthnet.gr – Site : www.wpanet.org/meetings/m2007.doc

à **BUENOS AIRES (Argentine), du 24 au 27** : XIV Congress of the Argentinean Association of Psychiatrists, WPA Régional Meeting – Site : <http://www.aap.org.ar:80/>

à **ASUNCION (Paraguay), du 27 au 29** : La Sociedad Paraguaya de Psiquiatria anuncia su Congreso Paraguayo de Psiquiatria denominado : *Ansiedad, Depresión y problemas Asociados*. Renseignements : Dr José Vera Gomez – Courriel : psiquiatriaparaguay@gmail.com

... OCTOBRE 2007

à **LIEGE (Belgique), 6 et 7** : L'institut G. Bateson organise un congrès pour ses 20 ans d'existence. Renseignements : Valérie Cantelli rue du Chera 3 4000 Liège – Tél. : (0) 4 224 69 39 – Fax : (0) 4 229 38 03 – Courriel : valerie.cantelli@igb-mri.com – Site : www.igb-mri.com

à **NOVI SAD (Serbie Montenegro), du 4 au 7** : Annual Meeting of the Psychiatric Association of Serbia and Montenegro. Renseignements : Courriel : dusica.lecictosevski@eunet.yu

au **ZAGREB (Croatie), du 11 au 13** : WPA Section of Intellectual Disability/Mental Retardation 6th Congress on Mental Health in Intellectual Disabilities. Renseignements : le Dr Ljiliana Igric – Sites – www.zagrebcongress2007.org – www.mhid.org

à **PRAGUE (République Tchèque), du 21 au 25** : XIX World Association for Social Psychiatry Congress. Renseignements : Courriel : wasp@nda.vsnl.net.in

au **CAIRE (Egypte), du 23 au 28** : Annual Meeting of the International Society Of Addiction Medicine (ISAM). Renseignements : Courriel : nady.el-guebaly@calgaryhealthregion.ca

à **BUENOS AIRES (Argentine), du 24 au 26** : XIV Congress of the Argentinean Association of Psychiatrists. Renseignements : Courriel : aap@aap.org.ar – Site : www.aap.org.ar

... NOVEMBRE 2007

à **CARACAS (Vénézuëla), du 23 au 25** : la WPA Section on Psychiatry and Human organise : XVI International Symposium Sexuality : Pleasures. Renseignements : Dr Ruben Hernandez – Courriel : rubenherandez@cantv.net

à **MELBOURNE (Australie), du 28/11 au 2/12** : Les Royal Australian and New Zealand College of Psychiatrists organisent WPA International Congress. Renseignements : Courriel : Sharon.brownie@ranzcp.org – Site : www.ranzcp.org ou wpa2007melbourne.com

à **THESSANOLIQUE (Grèce), du 29/11 au 2/12** : aura lieu le 3^e congrès international de the International society on brain and behaviour. Renseignements : ICBB 1st parodos Ampelonon street 55535 Pournari Pylaia Thessaloniki Greece – Courriels : kfount@med.auth.gr ou kfount@parafonet.gr – Site – www.ranzcp.org

... DÉCEMBRE 2007

à **BUDAPEST (Hongrie), du 5 et 7** : 7th International Forum on Mood and Anxiety Disorders. Renseignements : Tél : + 36 1 2662943 – Fax : +36 1 2662946 – Courriel : ifmad07@aims-internationale.com – Site : www.aims-international.com

à **MEXICO CITY (Mexique), du 1^{er} au 5** : L'Instituto Mexicano de Seguro Social organise le 5th National Congress, National Institute of Social Security & II Regional WPA Zone 3 Conference. Renseignements : Courriel : camarena@avantel.net

... FÉVRIER 2008

à **MEDELLIN (Colombie), le 14 et 16** : CES Faculty of Medecine organise II Congreso Internacional Medicina y Salud Mental de la Mujer : *Asimilando la Diferencia Para su Abordaje*. Renseignements : Dr Silvia Gaviria – Courriel : sgaviria@une.net.co – Site : www.ces.edu.co

... MARS 2008

à **CAPE TOWN (Afrique du Sud), du 14 au 17** : l'International Society for Affective Disorders organise le IV Biennial Conference : *Integrative approaches to affective disorders*. Renseignements : Janet Seabrook Elsevier, the boulevard, Langford lane, Kidlington Oxford OX5 1GB, UK – Fax : +44 (0) 1865 843958 Courriel : jm.seabrook@elsevier.com – Site : www.isad.org.uk

à **MELBOURNE (Australie), du 16 au 20** : La WPA Section on Women's Mental Health organise son Third World Congress. Renseignements : Courriel : donna.stewart@uhn.on.ca – Site : www.iawmhcongress2008.con.au

... JUIN 2008

à **GRENADE (Espagne), du 19 au 21** : WPA Thematic Conference on Depression and Relevant Psychiatric Condition in Primary Care. Renseignements : Courriel : ftorres@ugr.es – Site : www.wpa2008granada.org

... AOÛT 2008

à **BANGKOK (Thaïlande), du 5 au 8** : 11th Congress of the ASEAN Federation for psychiatry and mental health (AFPMH). Renseignements : Courriel : upichet@medicine.psu.ac.th

... SEPTEMBRE 2008

à **PRAGUE (République Tchèque), du 19 au 25** : XIV World Congress of Psychiatry. Renseignements : Courriel : raboch@mbox.cesnet.cz – Site : wpa-prague2008.cz

... OCTOBRE 2008

à **ATHENES (Grèce), les 16 et 19** : Hellenic Society For the Advancement of Psychiatry and Related Sciences organise Third Dual Congress on Psychiatry and Neurosciences. Renseignements : Dr Constantine Soldatos – Courriel : egslelabath@hol.gr

à **TOKYO (Japon), du 30 octobre au 2 novembre** : The 13th Pacific Rim College of Psychiatrists. Renseignements : Congress Corporation, 5-1 Kojimachi, Chiyoda-ku, Tokyo 102-8481 Japan, Tel : +81-3-5216-5551, Fax : +81-3-5216-5552, Courriel : info@prcp2008.org – Site : prcp2008.org

LA LETTRE

La Lettre de Psychiatrie Française
147, rue Saint-Martin – 75003 Paris
Tél. : 01 42 71 41 11
Fax : 01 42 71 36 60
courriel : psy-spafp@wanadoo.fr
www.psychiatrie-francaise.com

Editeur : Association Française de Psychiatrie /
Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : mai 2007

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC

Rédacteur en chef adjoint : Nicole KOEHLIN

Comité de rédaction :

Maurice BENSOUSSAN, Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Michel EON,
Philippe GALIBOURG, Michel GAYDA, Bernard GIBELLO
Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Christine MASSAC,
Claude NACHIN, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire :
Sylvie RASPILLÈRE

Mise en pages – Impression :
Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau



Association Française de Psychiatrie (AFP) Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

147, rue Saint-Martin - 75003 Paris
Tél. : 01 42 71 41 11 - Fax : 01 42 71 36 60

Consultez notre site Internet :

www.psychiatrie-francaise.com

@ : psy-spfafr@wanadoo.fr
E-Mail

Responsables : Docteur Pierre STAËL, Président SPF
Professeur Bernard GIBELLO, Président AFP

La Lettre de Psychiatrie Française

Journal mensuel : actualités, informations, humour

Psychiatrie Française

Revue scientifique trimestrielle

Journées Scientifiques

Journées d'études nationales et régionales AFP

Semaine d'information sur la Santé Mentale (SISM)

Du 17 au 23 mars 2008
Maladies psychiques et isolement

Annuaire des Psychiatres Français XVI^e édition (à paraître)

-  Mise à jour établissements privés
-  Mise à jour CMPP
-  Mise à jour individuelle
-  Mise à jour des secteurs psychiatriques

Amendement Accoyer

Les psychothérapies et la loi

Syndicat des Psychiatres Français

-  Bulletin d'adhésion
-  Statuts et Règlement intérieur
-  Conseillers et membres du Bureau (2007-2010)
-  Actualité professionnelle (2000-2007)

Association Française de Psychiatrie

-  Bulletin d'adhésion
-  Statuts et Règlement intérieur
-  Conseillers et membres du Bureau (2007-2010)
- Association Franco-Polonaise de Psychiatrie